



101-2025

DELIBERATION N°14
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ST GEORGES HAUTE VILLE
Séance du 09/12/2025

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de membres présents : 14

Absents excusés : 0

L'an deux mil vingt-cinq le 9 décembre, à vingt heures **le conseil municipal** de la commune de St-Georges-Haute-Ville, dûment convoqué **s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de M MILLET Frédéric, le maire.**

Date de convocation du conseil municipal : 05/12/2025

Présents : Didier CHAMBON, Frédéric MILLET, Christophe VACHERON, Serge LOMBARDIN, Odile PINTURIER, Didier MASSACRIER, Hervé DUQUESNE, Jean LESQUIR, Isabelle BRUNEL, Valérie GUILLAUME DALLERY-Elisabeth, Marie Claire JASSERAND, Julien DELHEUR

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Marie Claire JASSERAND

Objet : Décision modificative budget annexe dm1

M le Maire rappelle ;

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget primitif 2025 adopté par délibération en date du 25 Février 2025,

Considérant la nécessité de procéder à un ajustement budgétaire en raison :

D'abonder le chap 23 pour terminer l'année afin de payer les travaux de la petite maison.

Voici la décision modificative prévue à cet effet

Le budget primitif 2025 est ainsi modifié à hauteur de ces ajustements en recettes et en dépenses.

Section d'investissement

Article (AU)	Libellé	Dépenses (€)	Recettes (€)
231	Immobilisations corporelles	30 000	
1322	Subventions d'investissement reçues		30 000

**Vu le dossier présenté Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité :
D'approuver la décision modificative n°7**

13 voix sur 13 voix exprimées

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Ont signé, au registre, les membres présents.

Le Maire, Frédéric MILLET,

Transmis au représentant de l'Etat le : 15/12/2025



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202285-20251209-delib14cm122025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2025

La secrétaire,
Marie Claire JASSERAND

*Le maire atteste que la présente délibération sera
Publiée et mise en ligne à compter du 15/12/2025*

